

Drame de Crépol : des suspects demandent leur remise en liberté

La chambre de l'instruction de la cour d'appel de Grenoble a examiné les demandes de remise en liberté de quatre des neuf suspects, mis en examen pour « meurtre en bande organisée et tentatives de meurtre » après la mort de Thomas, 16 ans, tué le 19 novembre d'un coup de couteau à la sortie du bal de village.

Par **Serge Pueyo**, correspondant à Grenoble (Isère)

Le 14 décembre 2023 à 21h40, modifié le 14 décembre 2023 à 21h41



Le bal de village à Crépol, dans la Drôme, avait dégénéré en rixe mortelle entre des jeunes du cru et d'autres de Romans-sur-Isère, non loin. AFP/Olivier Chassignole

Réagir

Enregistrer

Certains [des suspects ont tenu à être présents](#) devant les magistrats grenoblois chargés de décider de leur sort. Dans le box, Ilyès Z., 19 ans, petite moustache, cheveux longs

bouclés, écoute le proutident Thierry Azéma rappeler les faits. Sa carte de bus a été retrouvée sur les lieux du drame. Et l'ADN d'Ilyès a été identifié sur le pull d'une personne prise dans la bagarre. Le magistrat explique que, selon l'enquête, [un rugbyman se serait moqué de lui à propos de ses cheveux longs](#). Les deux hommes seraient sortis de la salle des fêtes pour s'expliquer. Ilyès aurait alors été frappé par quatre ou cinq individus.

La suite après cette publicité

Maitre Guillaume Fort, l'avocat d'Ilyès, prend alors la parole : « Dans cette affaire, il n'y a pas de bande organisée, pas de cohorte de sauvages venue tuer du blanc comme relayé [par l'ultra droite et l'extrême droite](#) ». Pour lui, tout est parti d'une simple rixe, « comme cela peut arriver dans n'importe quel bal en France. Même si, on est d'accord, [cela n'aurait pas dû prendre l'ampleur dramatique que cela a pris avec la mort du jeune Thomas](#) ».

S'abonner pour lire la suite

ou

Déjà abonné ? [Se connecter](#)

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veuillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

Faits divers



Emploi fictif au Canard enchaîné : deux dirigeants, un dessinateur et son épouse, seront jugés en juillet



Bordeaux : la consommation d'eau potable temporairement déconseillée



Tentative d'agression à Rennes : quelles suites judiciaires pour la collégienne de 12 ans ? P



Jeune Britannique enlevé : « Il m'a dit qu'il voulait une vie normale », raconte l'homme qui l'a retrouvé au bord de la route P



Tags antisémites : un septuagénaire juif condamné à quatre mois de prison avec sursis



Perpignan : enquête sur de possibles violences policières après l'interpellation musclée d'un mineur



Procès de Monique Olivier : « Je ne sais pas où est le corps d'Estelle » P



Yvelines : un mur s'effondre sur deux adolescents, un blessé grave